

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 JUILLET 2020

Etaient Présents 54 titulaires, 5 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Bernard UTHURRY, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Anne SAOUTER, Patrick MAILLET, Brigitte ROSSI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Dominique QUEHEILLE, Raymond VILLALBA, Daniel LACRAMPE, Nathalie PASTOR, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante d'André BERNOS, Jean-Philippe FLORENCE suppléant de Fabienne TOUVARD, Serge MAUHOURET suppléant d'Ophélie ESCOT, Thérèse LASMARRIGUES-MARQUIS suppléante de Philippe SANSAMAT, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE

Pouvoirs : David MIRANDE à Claude LACOUR, Jean CASABONNE à Martine MIRANDE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Dominique QUEHEILLE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUÉ, Martine LARROUCAU, à Brigitte ROSSI, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Alain CAMSUSOU (excusé), Rose Elisabeth LOPEZ, Laurence DUPRIEZ

RAPPORT N° 22-200728-FIN-

**BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS LES BARTHES
BUDGET PRIMITIF 2020**

M. COSTE expose :

La Zone d'Activités Les Barthes, à vocation artisanale, est située à ARETTE.

Il est prévu en dépenses la finalisation de la bâche incendie pour un montant de 30 k€ et divers travaux.

Des recettes proviendront d'un fonds de concours de la commune d'ARETTE (47.5 k€), ainsi que des ventes de terrains.

Les budgets des Parcs d'Activités sont gérés en comptabilité de stocks qui génère des écritures pour 2020 d'un montant d'environ 101 k€ en fonctionnement et 70 k€ en investissement.

Le Budget Annexe est équilibré de la sorte :

- | | |
|--|--------------|
| ○ en fonctionnement (dépenses et recettes) : | 163 534.61 € |
| ○ en investissement (dépenses et recettes) : | 101 246.42 € |

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2020 de la Zone d'Activités Les Barthes, arrêté aux chiffres ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 28 juillet 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY